

Menuisier fabricant

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 2395482F — Mise à jour : 21 janvier 2026

Organisme responsable : **GRETA-CFA DE BRETAGNE OCCIDENTALE**

Contenu

Objectifs

Rendre le/la stagiaire capable

d'intervenir dans le cadre de la réalisation d'ouvrages et/ou produits en bois et matériaux dérivés

d'installer sur site des mobiliers d'agencement

d'opérer, en fabrication, suivant un processus unitaire et/ou sériel

Le/la titulaire du CAP Menuisier.ère sera amené.e à exercer ses activités au sein d'entreprises des secteurs de la menuiserie, de l'agencement (plaisance, cuisiniste, caravanning) et de la production de mobiliers

Programme

Communication technique : les parties constitutives d'un ouvrage, ainsi que ses caractéristiques et fonctions.

Expression graphique (dessins de fabrication, plans d'architecte etc), conventions et normes de représentation, logiciels de tracé, d'optimisation, de DAO.

Les ouvrages : menuiseries extérieures et intérieures ; ouvrages d'agencement et mobilier, c'est-à-dire portes et fenêtres, mais aussi volets ou persiennes, portails et portillons, placards et rangements, mobiliers de collectivités, habillages muraux.

Les matériaux et produits : les essences, les produits en plaques, les produits de jointoiement et de calfeutrement, de fixation et d'assemblage, de traitement, de préservation et de finition. Leurs propriétés et caractéristiques physiques et mécaniques.

Les procédés et processus de réalisation : l'usinage, l'assemblage et le montage (pressage, serrage, vissage, agrafage, clouage, collage, éléments de décoration, vitrages et miroiterie...), la finition (ponçage, rebouchage, lustrage, égrainage des surfaces, application de produits...) ; la pose (niveau, symétrie, moyens de fixation, contrôles de verticalité, d'horizontalité...).

L'organisation des processus de fabrication selon les critères géométriques, dimensionnels, technologiques des pièces à usiner ; réglage, contrôle et suivi des opérations

Santé et sécurité : principes généraux ; risques d'accident et d'atteinte à la santé, notamment liés à l'utilisation de produits (colles, vernis et solvants) et de machines dangereuses. La protection de son poste de travail.

Le contrôle et la qualité : détection des défauts et malfaçons ; les critères d'appréciation de la qualité et les moyens de les mesurer et de les contrôler.

Maintenance : entretien préventif (nettoyage, graissages) ; organes à remplacer ; essais ; vérifications. La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

CAP menuisier fabricant

Code RNCP : 36112

CAP menuisier fabricant

Code RNCP : 41835

Métiers associés

F1503 — Réalisation - installation d'ossatures bois

H2202 — Conduite d'équipement de fabrication de l'ameublement et du bois

H2206 — Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1955226	Présentiel	Pleyben	16/09/2025	19/05/2026
2178249	Présentiel	Pleyben	10/09/2026	11/05/2027

Source : GREF Bretagne #2395482F